



ECOLE INTER-ETATS DES DOUANES

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DE LA FORMATION,
DU PERFECTIONNEMENT,
DES EXAMENS ET CONCOURS

AVIS DE TEST D'ENTREE A L'EIED/CEMAC N° 06/2021

(troisième édition des Tests d'entrée à l'EIED/CEMAC pour la formation en privé des Inspecteurs des Douanes du 17 octobre 2021).

L'Ecole Inter-Etats des Douanes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (EIED/CEMAC) est une Institution Spécialisée de la Communauté chargée de la Formation des agents des Douanes.

Au titre de l'année académique 2021-2022, l'Ecole Inter-Etats des Douanes lance un avis de test de sélection dans les Etats membres de la CEMAC, pour la formation en privé d'Inspecteurs des Douanes.

La formation des Inspecteurs des Douanes dure 15 mois.

La formation en privé est payante pour les participants (voir Note Service N° 157/CEMAC/EIED-DG-AC du 27/07/2021 fixant les frais de scolarité). Cette formation aura lieu au même moment que la formation officielle à DJIBLOHO en Guinée Equatoriale.

1. Du nombre de places réservées à chaque Etat :

Deux (02) places sont réservées pour la formation en privé des inspecteurs des douanes pour chaque Etat à répartir avec les candidats officiels désirant s'inscrire en privé.

Pour la République du Cameroun, le candidat à la formation en privé doit obligatoirement être accrédité par l'Etat.

2. Des conditions à remplir :

- La formation en privé des inspecteurs des douanes est ouverte à tous les candidats aptes, ressortissants d'un Etat membre de la CEMAC ou d'un autre Etat.

- Le candidat à la formation en privé des inspecteurs des douanes doit être titulaire au moins d'une licence ou d'un diplôme équivalent.

3. Des pièces à fournir

Chaque dossier de candidature doit comprendre les pièces ci-après :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur Général de l'Ecole Inter-Etats des Douanes de la CEMAC, sous couvert du Représentant de la CEMAC dans l'Etat concerné ;
- Une copie d'acte de naissance ;
- Un certificat médical datant de moins de trois (03) mois ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Un certificat de nationalité ;
- Une copie légalisée de pièce d'identité ou toute pièce tenant lieu ;
- Une copie légalisée et certifiée du diplôme ;
- Un reçu de paiement des frais d'inscription fixés à 15.000 F.CFA auprès de la Représentation CEMAC/Pays.

La date limite du dépôt des dossiers auprès de la Représentation de la CEMAC/Pays est fixée au jeudi 14 octobre 2021.

Les représentations de la CEMAC dans les Etats respectifs remettent l'ensemble des dossiers des candidats, les listes sur supports en papier et électronique (USB) ainsi que les frais d'inscription au délégué de l'EIED/CEMAC dès son arrivée pour la supervision des tests.

4. Des épreuves des Tests

Les candidats composent une épreuve de culture générale (coefficient 1) et sur une épreuve de Finances Publiques, d'Economie, de Droit ou d'Intégration Régionale (CEMAC) (coefficient 4).

5. Du déroulement des Tests

Les Tests ont lieu le dimanche 17 octobre 2021 dans tous les Etats membres de la CEMAC.

La vérification d'entrée en salle le jour des tests pour chaque candidat, se fera sur la base de sa pièce d'identité et de sa fiche de renseignement comportant la photo.

Les copies des tests sont remises aux superviseurs de l'EIED/CEMAC dès la fin des épreuves.

Il est demandé aux représentants de la CEMAC dans les Etats, de tout mettre en œuvre pour assurer la réception, le traitement des dossiers pour que l'organisation des tests garantisse l'objectivité des résultats.

Le retour des superviseurs est prévu dès la fin des épreuves.

6. De la publication des résultats

Les copies des candidats sont corrigées à l'Ecole Inter-Etats des Douanes sise à DJIBLOHO en Guinée Equatoriale.

Les résultats sont publiés le 26 octobre 2021.

Les admis feront l'objet de contre visites médicales avant le début des cours par le médecin de l'Ecole et les malades dont l'état perturberait la formation se feront remplacer par les candidats figurant sur la liste d'attente.

7. D'autres dispositions

Les frais d'inscription serviront à payer les dépenses liées à l'organisation des tests.

Fait à Djibloho, le 27 JUL 2021

Le Directeur Général



Pelayo NDONG OWONO ABANG